

FINISTERE 29

**Déclaration de la FSU au comité technique spécial départemental CTSD
Diskleriadenn an FSU e kuzul teknikel ispisial an departamant KTID**

Le jeudi 18 février 2021

Madame la Directrice académique des services l'Éducation nationale du Finistère,

Mardi 9 février, la FSU a défendu toutes les écoles du Finistère faisant l'objet d'une fermeture et a fait remonter tous les arguments des équipes d'écoles qui nous avaient contactées.

La FSU a signalé clairement que toute fermeture est dommageable lorsqu'elle n'est pas acceptée par les enseignants, les parents, les municipalités. Elles interviennent dans un contexte sanitaire dont on n'entrevoit toujours pas la fin.

Par la réduction des moyens qui nous sont alloués, au titre de la baisse de la démographie scolaire, nous avons constaté qu'il restait quelques postes non affectés dans le projet de carte scolaire que vous nous présentiez. Nous vous avons demandé d'utiliser cette marge de manœuvre pour revenir sur des situations de fermetures ou des demandes d'ouvertures. Vous nous avez expliqué vouloir conserver cette marge pour les opérations de carte scolaire de la rentrée 2021.

Pour les 14 postes de remplaçant.e.s supprimés, nous y voyons un signal négatif. En effet, de nombreuses situations de remplacement non-effectués nous ont été remontées. Celles-ci et les classes trop chargées empêchent l'application du protocole en vigueur. Et rien n'est anticipé pour la rentrée prochaine alors que les conditions sanitaires ne s'améliorent pas. Ceci n'est pas justifiable ! De plus, nous dénonçons le recours aux contractuels/vacataires pour assurer les remplacements. Ces deux points reliés, nous craignons avec tous nos collègues, que le recours aux contractuels vienne remplacer les moyens de brigades supprimés. Pourriez-vous nous communiquer le nombre de contractuels en cours (RASED, bilingue, monolingue) ?

La FSU a indiqué clairement les situations qui lui semblaient les plus critiques dans ce carcan budgétaire. Vous n'avez proposé aucun changement à la fin du CTSD, mais avez évoqué, en CDEN du mercredi 10 février, le maintien d'un demi poste pour la filière bilingue de Cléder. Les récents échanges que vous avez pu avoir avec les associations de parents et la municipalité, indiquent des évolutions. C'est le maintien d'un poste complet que le SNUipp-FSU formule dans ce CTSD, car c'est le dispositif qui permet la mise en place d'une pédagogie bilingue. C'est ce que nous demandons pour toutes les écoles

mentionnées dans le projet de carte scolaire, monolingue, comme bilingue. De plus, nous avons pris connaissance d'un courrier du cabinet de l'Elysée aux représentants de l'école de Cléder. La FSU est surprise que la présidence de la République n'y assume pas plus clairement les conséquences de ses choix en terme d'orientation politique et budgétaire. L'Elysée vous demande bien d'assumer à sa place l'incurie budgétaire. C'est le jeu de la fonction publique, notre organisation syndicale le dénonce.

La FSU continue de dénoncer également, outre toutes les fermetures, l'absence de recrutement et d'ouverture de postes dans les RASED, l'absence de postes supplémentaires d'enseignant.e.s référents, les fermetures de postes de remplaçant.e.s, les difficultés de la médecine scolaire, l'élargissement des PIALs et de leurs prérogatives, avec ¼ temps de décharge pour gérer les AESH des réseaux publics et de l'enseignement privé catholique ou associatif sous contrat... Nous n'oublions pas nos collègues de REP qui subissent de plein fouet cette situation, malgré les dédoublements, ce qui montrent que les réponses à apporter doivent être plus globales, massives et volontaristes. Notre soutien leur est entier, en particulier à l'équipe de l'école de Quizac, remise en cause sur des réseaux sociaux conspirationnistes. La réponse que vous leur avez apportée est juste, la FSU le souligne, mais nous regrettons qu'elle ne leur soit parvenue que ce lundi. Le stress était grand pour nos collègues ce week-end.

La FSU rappelle la nécessité d'un investissement massif dans tous les services publics et un élargissement de ceux-ci pour combler tous les besoins de la population : éducation, santé, services sociaux, transport, énergie, communication, police, justice, etc.

Nous savons tous que la déliquescence d'un pan de nos services publics a des conséquences directes sur les autres pans qui sont intrinsèquement liés, déliquescence due particulièrement aux choix politiques de baisse budgétaire publique et de privatisation de ces services.

Les agents, les usagers et la qualité du service rendu en pâtissent. Un autre modèle de société est possible, c'est une affaire de choix politique.

Nous profitons de cette déclaration préalable pour vous demander explicitement que soient abordées les Lignes Directrices de Gestions et règles du mouvement lors du prochain CTSD, afin que celles ci soient adaptées à notre département. Nous demandons également le retour de toutes les CAPD afin de poursuivre un dialogue d'experts permettant un meilleur fonctionnement du service public d'éducation.

Aujourd'hui, nous ne remettons pas notre connaissance du terrain à l'épreuve sans pouvoir entrevoir la validation de changements aux documents préparatoires que vous nous avez fait parvenir. Nous osons croire que l'expertise des représentants du personnel a été prise au sérieux. Nous vous demandons donc de nous présenter les changements que vous avez arbitrés.

Nous vous remercions pour votre écoute.